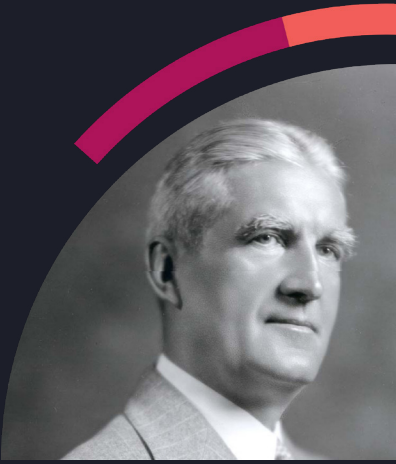


Revue annuelle 2022

Fondation
McConnell
Foundation

À propos de la Fondation McConnell



Fondée en 1937, la Fondation McConnell est une fondation canadienne privée qui contribue à des approches diverses et innovantes en matière de résilience des communautés, de réconciliation et de changements climatiques. Nous utilisons plusieurs moyens pour y arriver : les contributions financières et l'investissement, le renforcement des capacités, la concertation et la collaboration avec les secteurs public, privé et non lucratif.

Table des matières

- 3 **Mot de bienvenue**
- 5 **Présentation de nos nouvelles valeurs organisationnelles**
- 8 **Coup d'œil sur nos partenariats**
- 9 **Contributions 2022**
- 10 **Nos sphères d'intérêt**
- 11 ● **Climat**
- 15 ● **Réconciliation**
- 19 ● **Communautés**
- 22 **Investissements d'impact**
- 27 **Nos engagements**

Notre vision

Nous envisageons un avenir où les systèmes sociaux et économiques contribuent à l'épanouissement de tous et où l'environnement naturel est géré pour le bien des générations futures. Nous croyons que tous les secteurs doivent travailler ensemble en réponse aux changements climatiques, pour favoriser la réconciliation, et cherchons à mobiliser la créativité individuelle et les ressources des organisations pour remédier aux enjeux sociaux et renforcer les communautés.

Notre mission

Nous aspirons à une société plus résiliente, inclusive et durable, en mesure de surmonter ses enjeux complexes.

Nous remercions l'artiste atikamekw [Eruoma Awashish](#) pour les illustrations créées pour ce rapport. Nous remercions aussi [Sébastien Aubin](#) de nous avoir permis d'adapter son illustration pour l'icône de la réconciliation utilisée dans ce rapport.

Pour en savoir plus, visitez notre site Web :

<https://mcconnellfoundation.ca/fr/accueil/>

Mot de bienvenue du président du conseil d'administration et de la PDG de la Fondation

À la Fondation McConnell, 2022 a été porteuse de nombreuses occasions de rencontres et de collaborations en personne alors que nous poursuivions nos efforts liés au climat, à la réconciliation et aux communautés. L'année a toutefois entraîné son lot de défis pour le secteur en raison de l'inflation, d'une hausse des demandes de services et du besoin de mobiliser des capitaux à grande échelle. Le secteur philanthropique doit aujourd'hui repenser ses façons de faire et d'utiliser ses actifs pour mieux soutenir les organisations qui cherchent à générer des impacts positifs.

Reconnaissant les grands changements sociaux et environnementaux des dernières années, notre conseil d'administration a approuvé la décision de dédier graduellement la totalité de notre dotation pour atteindre un portefeuille constitué à 100 % d'investissements d'impact. Au cours des cinq prochaines années, alors que les conditions du marché évoluent et que de nouveaux produits d'investissement apparaissent, la valeur totale de nos actifs, qui atteint 655 millions de dollars, sera utilisée pour des contributions philanthropiques ou des investissements qui viseront à faire avancer notre mission. Le conseil a aussi accepté que nous nous départissions de nos avoirs dans les combustibles fossiles avant la fin de 2023 et que nous nous engageons à rendre notre portefeuille d'investissement carboneutre d'ici 2050, dans le but d'assurer que nos investissements ne sont pas contraires à nos objectifs

climatiques. Nous savons que ce parcours en sera un d'apprentissage, avec des réussites et des échecs. Nous avons hâte de partager nos expériences avec nos partenaires au fur et à mesure que ces activités progresseront, et nous espérons que d'autres se joindront à nous dans nos efforts.

L'an dernier, le taux d'inflation a monté en flèche, et ce sont les personnes et les familles à faible revenu qui ont été les plus touchées par la hausse du coût de la vie. Les organisations qui leur viennent en aide ont fait face à des demandes accrues, tout en ayant à gérer des budgets plus restreints et un pouvoir d'achat réduit. Cela nous a incités à offrir à tous nos partenaires actifs un supplément pour pallier l'inflation, celui-ci allant de 7 à 10 %, selon la pression financière vécue par l'organisation. Nous espérons que ce supplément leur a conféré une marge de manœuvre pour poursuivre leurs activités si importantes.

En 2022, nous avons adopté de nouvelles façons de faire dans le but d'améliorer les relations avec nos partenaires. Cela a eu des répercussions à tous les niveaux de la Fondation, y compris sur notre stratégie, nos partenariats et nos processus de contributions et de prise de décisions. La stratégie renouvelée de notre sphère d'intérêt Communautés a été élaborée en consultation avec des organisations communautaires de partout au pays pour réfléchir aux besoins et aux défis actuels dans ce secteur. Elle repose sur l'idée que ce sont les communautés qui savent le mieux ce qui leur convient, en plus d'appuyer les solutions élaborées par les communautés ainsi que les actions qui rééquilibrent le pouvoir pour les groupes dignes d'équité.

Plusieurs organisations à vocation sociale ne sont pas des organismes de bienfaisance enregistrés, désignés comme « donateurs non reconnus » (DNR). La Fondation appuie depuis 2012 des DNR qui jouent un rôle crucial pour générer des retombées sociales ou environnementales positives au Canada. En 2022, le gouvernement fédéral a annoncé des modifications réglementaires pour permettre aux organismes de bienfaisance de contribuer à des DNR avec



moins de restrictions. Ce changement résulte du travail de sensibilisation fait dans le secteur. La Fondation et des partenaires comme Imagine Canada ont participé activement aux discussions à ce sujet, sous le leadership de la Sénatrice Ratna Omidvar et aux côtés de nombreux DNR qui se sont faits les champions de cet enjeu. Nous leur sommes reconnaissants et nous sommes enthousiastes de pouvoir poursuivre nos partenariats avec des DNR ayant un impact considérable.

Nos partenariats débutent toujours par une demande, et nous savons que la préparation et la présentation de celles-ci nécessitent du temps et des ressources précieuses. Notre engagement à devenir de meilleurs partenaires se traduit, notamment, en améliorant l'expérience du processus des demandes de contributions. C'est pourquoi nous avons complètement revu celui-ci au début de 2022 afin de le simplifier. Les organisations doivent désormais commencer par remplir un bref formulaire. Elles sont par la suite invitées à soumettre une demande détaillée si leur proposition de projet est retenue. De cette façon, seules les organisations, dont les projets sont les plus à même d'être sélectionnés pour des contributions, sont tenues de compléter cette demande détaillée, plus exhaustive et rigoureuse.

Notre équipe a organisé des webinaires, produit des ressources détaillées et consacré plus de 350 heures à des rencontres virtuelles, dans le but de conseiller les organisations qui souhaitent soumettre une demande de contributions. Nous savons que cette nouvelle façon de travailler n'est pas parfaite et nous continuons de la revoir et de l'améliorer régulièrement par souci pour nos partenaires.

Plus que tout, nos partenaires continuent de nous inspirer et de nous amener à réfléchir à la manière dont nous pouvons changer nos façons de faire, dans le but de mieux appuyer leurs actions remarquables au sein des communautés de l'Île de la Tortue. En lisant notre Revue annuelle, vous pourrez en apprendre plus sur les répercussions de leurs activités. Qu'il s'agisse de l'action de la NWT On The Land Collaborative visant à soutenir les programmes axés sur le territoire dans le Nord, des efforts nationaux entourant le leadership climatique autochtone d'Indigenous Climate Action ou encore des actions de sensibilisation de la coalition Le handicap sans pauvreté, nous espérons que, comme nous, vous trouverez ces histoires inspirantes.

Merci de prendre le temps de lire notre *Revue annuelle 2022*.

Graham Angus

Président du conseil d'administration

Lili-Anna Pereša C.Q.

Présidente-directrice générale

Présentation de nos nouvelles valeurs organisationnelles

En 2022, la Fondation s'est dotée de valeurs qui constituent le socle culturel de l'organisation. Nos valeurs nous guident pour développer des stratégies et pour prendre des décisions. Nos principes représentent les façons dont ces valeurs s'articulent.

En plus de ces valeurs organisationnelles, la Fondation est signataire de la [Déclaration d'action de la communauté philanthropique](#) du Cercle sur la philanthropie. Comme énoncé dans la Déclaration :



« Nous remercions la Commission de vérité et réconciliation de nous avoir invités dans ce cercle bâti sur les sept enseignements sacrés : vérité, humilité, honnêteté, respect, courage, sagesse et amour. Ces enseignements sont représentatifs de nos différentes missions et de nos principes ».

Valeur

Communauté et équité

Nous voulons comprendre et répondre aux besoins des communautés – ces dernières étant des groupes qui partagent des objectifs et des besoins, que ce soit par leur géographie, leur identité ou d'autres points communs – en priorisant les groupes dignes d'équité.

L'équité signifie traiter les gens de manière juste et équitable, en respectant la diversité et en reconnaissant que tout le monde ne part pas du même point et ne souhaite pas se rendre au même endroit.

Principe

Collaboration

La collaboration permet à tout le monde de concevoir des solutions plus efficaces qu'en silo. Des partenariats porteurs de sens et d'efficacité impliquent une exploration et une découverte mutuelles. Nous comptons sur les connaissances et l'expertise de nos partenaires, en venant compléter celles-ci du mieux que nous pouvons, pour les aider à renforcer leurs capacités et leur permettre de réussir.

Puisque la communauté et l'équité font partie de nos valeurs, cela nous amène à adopter une approche collaborative et à prendre des mesures pour placer le pouvoir entre les mains de nos partenaires.

Valeur

Humilité

L'humilité implique de respecter et d'être à l'écoute des personnes et de leurs vécus. Il s'agit d'une posture qui consiste à être attentif aux autres.

Nous avons le privilège de travailler en étroite collaboration avec des leaders reconnus des secteurs public, privé et sans but lucratif. Toutefois, même si nous avons la possibilité de voir grand et de favoriser des changements transformateurs, nous gardons toujours en tête que nous ne sommes jamais plus importants que nos partenaires et les personnes que nous servons.

Principe

Confiance

Écouter, respecter et amplifier les voix de nos partenaires au sein des organismes de bienfaisance, des organismes sans but lucratif et des communautés. Ne pas chercher à être sous les projecteurs, mais plutôt mettre en valeur nos partenaires et les communautés desservies.

Avoir confiance que nos partenaires sont les spécialistes dans leur domaine et qu'ils possèdent un savoir ancré dans l'expérience qui mérite d'être entendu et respecté. Agir en sachant qu'il y a des gens qui en savent plus que nous. Un véritable partenariat est une relation réciproque de confiance, où nous valorisons ce que les partenaires des communautés ont à offrir.

Valeur

Intégrité

Posséder et incarner une éthique et des principes moraux robustes, et ce, avec constance. L'intégrité signifie de ne jamais faire de compromis en ce qui concerne les valeurs fondamentales.

Principe

Responsabilité

Être responsables et veiller à ce que nos façons de faire soient cohérentes, y compris la coordination des services, procédés et systèmes internes. Nous devons nous servir de tous les outils à notre disposition pour optimiser le soutien que nous pouvons offrir à nos partenaires.

Tous les choix que nous faisons exigent un haut degré de sensibilisation, de responsabilité et de diligence. Notre approche doit également demeurer cohérente et constante. Nos choix doivent être guidés par notre mission, notre vision et nos valeurs, de même que par une compréhension des effets réels ou potentiels de nos actions.

Valeur

Courage

Le courage exige de se plonger dans l'inconnu. Il faut parfois repousser ses limites et s'aventurer en territoire inexploré pour apprendre de nouvelles choses. Notre intention étant de produire des changements profonds et durables, nous devons faire preuve d'audace, en nous appuyant sur notre mission et notre vision, tout en apprenant de nos réussites et de nos échecs. Cela signifie avoir le courage de changer en fonction des leçons apprises et de prendre des décisions difficiles lorsqu'il le faut.

Principe

Audace

La créativité, l'ouverture et la curiosité sont indispensables pour avoir le courage de ses convictions.

La créativité est la flamme qui transforme la volonté de prendre des risques en innovation. L'ouverture consiste à rester perméable au changement et à ne pas stagner. La curiosité signifie agir sur la marge des choses et garder une longueur d'avance, ce qui est caractéristique des façons de faire de la Fondation McConnell.

Nous devons nous montrer fermes quand notre mission et nos valeurs l'exigent.

Valeur

Raisonnement générationnel

Nous privilégions une perspective à long terme lorsqu'il est question d'impact, d'opérations et de processus. De plus, nous évoluons à mesure que les besoins changent et que les prises de conscience se développent.

Dans le cadre de notre engagement envers la vérité et la réconciliation, nous nous engageons à agir conformément à la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) et à être responsables envers les générations futures. Nous suivons ainsi le principe iroquois des sept générations, selon lequel les décisions prises aujourd'hui doivent être durables pour la génération actuelle, mais aussi pour les sept générations à venir.

Principe

Durabilité

La durabilité est au cœur de la mission de la Fondation McConnell. Vu notre longue histoire, notre gestion des ressources ne renvoie pas uniquement à la durabilité environnementale, mais aussi à la durabilité organisationnelle.

La durabilité tient compte des limites au niveau individuel, social et mondial, et elle intègre les activités humaines dans le respect des limites environnementales. Les sociétés sont durables lorsqu'elles protègent l'environnement, accueillent la diversité, favorisent la sécurité économique, proposent équitablement des chances de réussite et cherchent à réduire les inégalités. Elles sont nourries tant par la participation active de leurs membres que par leur sens du devoir envers les générations futures, ce qui se concrétise par une gestion saine et équitable à long terme.

Aperçu des contributions et des partenariats

En 2022, dans le but de devenir de meilleurs partenaires, nous avons optimisé notre processus de demandes de contributions et fait preuve d'une plus grande transparence dans nos décisions concernant les contributions financières.

Aperçu des finances en 2022

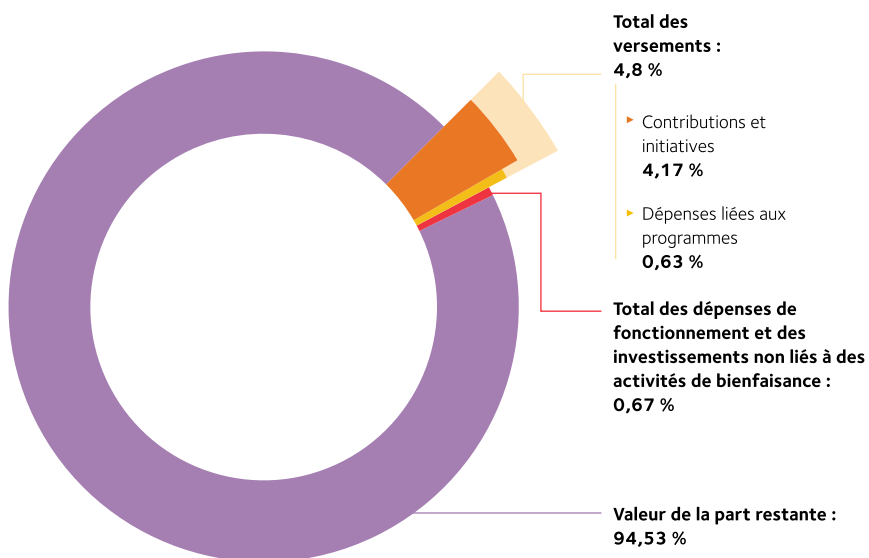
L'an dernier, nous avons consacré 4,8 % de nos actifs à des activités philanthropiques et moins de 1 % à des dépenses de fonctionnement ou des investissements non liés à des activités de bienfaisance.

Total des versements en 2022 :

32,58 M\$

Valeur moyenne des actifs sur huit trimestres :

682 M\$



Coup d'œil sur nos partenariats

Nous avons eu le privilège de travailler avec toute une gamme de partenaires qui contribuent à des changements positifs pour la planète et les communautés. Nos partenaires sont une source d'inspiration alors que nous tentons de réaliser notre mission et de soutenir des organisations qui créent du changement sur l'île de la Tortue.

En 2022, nous avons proposé des rencontres virtuelles, organisé des webinaires et publié notre [Guide des contributions et partenariats](#) pour conseiller les organisations désireuses de soumettre une demande de contribution financière. Nous avons de plus inauguré un processus de demande simplifié en deux étapes.

412

demandes de contributions

Nous avons reçu plus de 391 demandes de contributions par l'entremise de notre nouveau processus en deux étapes et du formulaire de la Stratégie pour Montréal. Nous avons reçu un peu plus de 20 demandes avant la mise en service de notre nouveau processus.

74

partenariats Innoweave

En 2022, le programme Innoweave a reçu 138 déclarations d'intérêt et financé 74 projets d'organisations qui souhaitent travailler avec des coachs pour accroître leur impact.

75

nouveaux partenaires

Nous avons appuyé 75 nouveaux partenaires en 2022, y compris 66 dans nos trois sphères d'intérêt et 9 dans le cadre de la Stratégie pour Montréal.

355

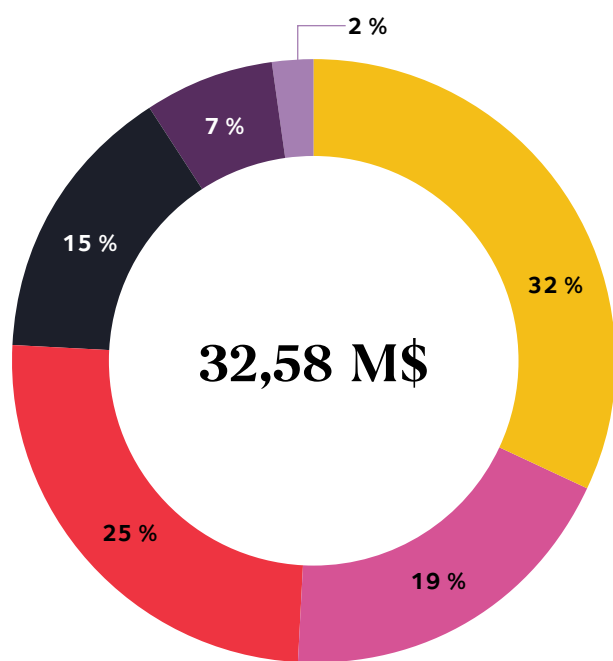
heures consacrées à des rencontres virtuelles

Nous avons eu plus de 350 conversations avec des partenaires potentiels. Durant ces appels, nous avons écouté leurs idées et avons fourni des renseignements sur nos sphères d'intérêt, les types de projets y correspondant et nos critères d'évaluation des demandes. Ces rencontres, tout comme notre Guide des contributions et partenariats, sont des outils qui visent à aider les organisations à décider si elles devraient soumettre ou non une demande de contribution.

Total des versements en 2022

Nous avons versé près de 25 millions de dollars en contributions financières à des organisations vouées à nos trois sphères d'intérêt : Communautés, Réconciliation et Climat. Nous avons également versé 7 millions de dollars dans le cadre de notre stratégie pour Montréal et de notre fonds pour le renforcement des capacités. Ce tableau comprend aussi un supplément unique accordé aux partenaires en 2022 pour faire face à l'inflation.

Total des versements en 2022

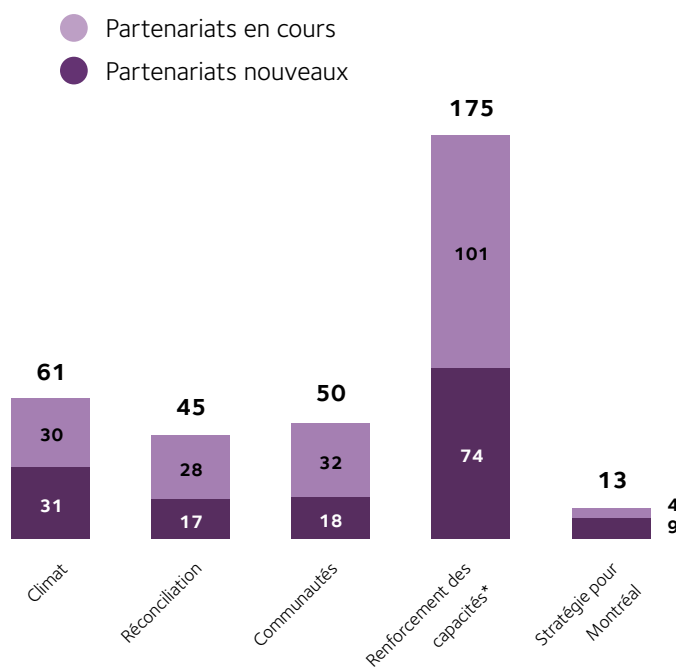


32,58 M\$

- Climat : **10,44 M\$**
- Réconciliation : **6,23 M\$**
- Communautés : **8,18 M\$**
- Renforcement des capacités : **4,77 M\$**
- Stratégie pour Montréal : **2,36 M\$**
- Nourrir : **594 000 \$**

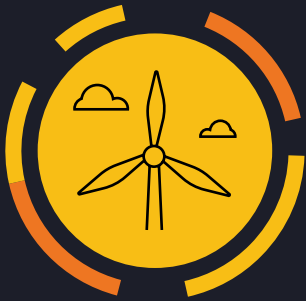
Comparaison des partenariats nouveaux et en cours

Cette année, nous avons conclu 149 nouveaux partenariats dans nos différentes sphères d'intérêt, en plus de poursuivre notre collaboration avec 196 autres partenaires. Cela représente au total 345 partenariats actifs.



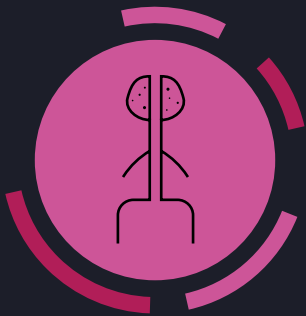
*comprenant Innoweave, 74 nouveaux partenaires, 88 en cours

Nos sphères d'intérêt



Climat

- 1 Solutions climatiques
- 2 Diversité et inclusion
- 3 Finance durable



Réconciliation

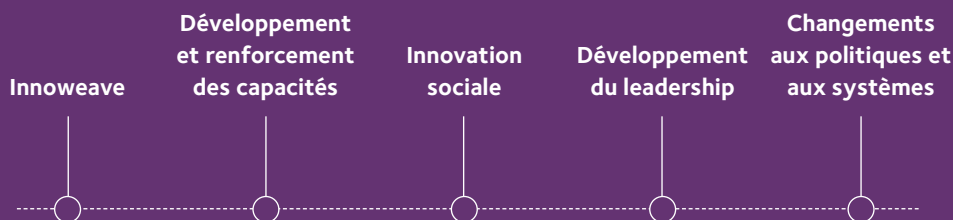
- 1 Modèles de financement collaboratif
- 2 Plateformes de changement novatrices
- 3 Solutions financières innovantes



Communautés

- 1 La collaboration et l'action collective
- 2 Changements aux politiques

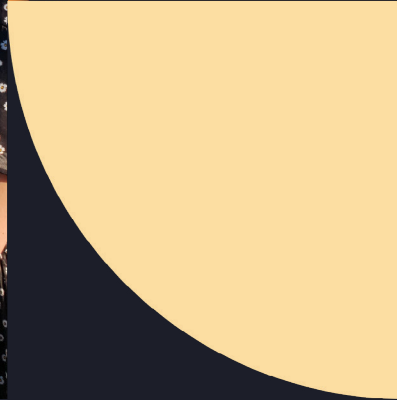
Renforcement des capacités



Stratégie pour Montréal

En plus de contribuer à des projets qui sont réalisés à Montréal et qui sont en adéquation avec nos sphères d'intérêt, nous allouons environ 2 millions de dollars annuellement à des organismes de bienfaisance montréalais.

Climat



Encourager l'équité et la diversité dans l'action climatique

Tout le monde a un rôle à jouer sur le plan climatique. En 2022, nous avons commandé une **étude** sur l'équité, la diversité et l'inclusion au sein des organisations canadiennes vouées à l'action climatique. Nous avons pu constater que la direction de ces organisations est principalement masculine, blanche et non autochtone. Nous avons en outre observé que l'équité est rarement considérée comme un facteur important au moment de concevoir des politiques, des programmes ou des investissements liés au climat. Ces constats éclairent désormais la façon dont nous contribuons à des initiatives climatiques.

10,4 M\$

en contributions

Nous avons versé 10,4 millions de dollars en contributions financières dans notre sphère d'intérêt Climat et appuyé 61 organisations qui s'efforcent d'accélérer la transition vers une économie carboneutre.

63 %

de direction féminine

Plus de 60 % des organisations que nous avons appuyées en 2022 étaient dirigées par des femmes. Nous avons également soutenu des initiatives dirigées par des jeunes, des autochtones, des personnes nouvellement arrivées au Canada, des agricultrices ou des agriculteurs et des organismes offrant des services aux propriétaires de petites entreprises.



Fermiers pour la transition climatique

Créer un secteur agricole respectueux sur le plan climatique

Fermiers pour la transition climatique est une coalition de 26 organisations dirigées par et pour des agricultrices et des agriculteurs, représentant plus de 20 000 fermes et exploitations d'élevage. La coalition défend l'idée que l'agriculture doit faire partie de la solution aux changements climatiques.

À la fin de 2021, Fermiers pour la transition climatique a mis sur pied un groupe de travail composé de spécialistes afin de cerner les occasions de réduire les émissions et d'accroître la résilience climatique, en vue du prochain cadre stratégique pour l'agriculture du gouvernement du Canada : le [Partenariat canadien pour une agriculture durable](#). Le groupe de travail a élaboré des recommandations détaillées et chiffrées permettant de réduire les émissions du secteur agricole de 14 % pour ce plan quinquennal de 2023 à 2028 et d'améliorer la séquestration du carbone sur les fermes canadiennes.

« L'année 2022 en a été une de croissance et d'action chez Fermiers pour la transition climatique. Nous avons continué de bâtir notre équipe et de développer nos efforts en tant que coalition nationale », affirme la directrice générale Karen Ross.



« Nous avons inauguré notre programme de mentorat et de formation, développé notre réseau d'ambassadrices et d'ambassadeurs agricoles et solidifié nos groupes de travail afin que leurs voix portent encore plus loin pour faire progresser les solutions climatiques dans l'agriculture canadienne. »

— Karen Ross, directrice générale.

Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont conclu une entente de principe multilatérale en juillet 2022. Même si cette entente n'inclut pas toutes les recommandations proposées par Fermiers pour la transition climatique, la directrice générale y voit des gains importants :

« L'entente comprend pour la première fois des cibles de réduction des émissions de GES et l'obligation de dépenser un minimum de 438 millions de dollars pour des programmes qui auront des effets mesurables sur les émissions. »

L'avenir semble prometteur alors que Fermiers pour la transition climatique poursuit son action, en élaborant des programmes et des politiques favorables à l'agriculture, aux communautés et à la planète.

Contributions:

484 680 \$
2021–2023

Stratégie:

Solutions climatiques

Merci à [Fermiers pour la transition climatique](#) de nous avoir fourni les images utilisées sur cette page et dans d'autres sections de ce rapport.



Indigenous Climate Action

Le leadership climatique commence au sein des communautés

Indigenous Climate Action (ICA) est une organisation autochtone de justice climatique dirigée par des Gardiennes et Gardiens du savoir ainsi que des personnes militant pour la protection de l'eau et des terres. Ces personnes proviennent de diverses communautés autochtones et régions du pays.

En 2021–2022, ICA a inauguré son programme de leadership climatique (*Climate Leadership Program*). Celui-ci aide les personnes autochtones à devenir des leaders climatiques et à créer des stratégies de résilience climatique pertinentes et efficaces au sein de leurs communautés. « C'est une expérience positive lorsque des programmes éducatifs sont créés par et pour les personnes autochtones, et qu'ils donnent priorité aux connaissances et aux systèmes de savoir autochtones », affirme la directrice générale de l'organisation, Eriel Tchekwie Deranger.



« À ce jour, plus de 50 personnes autochtones à travers le pays, que l'on désigne comme le Canada, ont été formées dans le cadre du programme de leadership climatique. Environ 20 personnes ont suivi notre formation de facilitation climatique afin de développer cette expertise. »

— Eriel Tchekwie Deranger, directrice générale.

Pour éliminer le plus d'obstacles financiers possible, certains coûts sont assumés pour les personnes qui complètent le programme de leadership, comme l'Internet, le cellulaire et la garde d'enfants. Le programme propose également une rétribution horaire aux jeunes et aux personnes âgées. Mme Deranger parle de l'importance d'offrir cet appui : « Nous faisons de notre mieux pour éliminer les obstacles financiers que les participantes et les participants pourraient rencontrer. »

« Le soutien de la Fondation McConnell va au-delà des contributions financières. Nous avons eu le pouvoir de choisir comment dépenser les fonds en fonction des besoins cernés par notre équipe », explique la directrice. « Cette approche a été cruciale afin de nous aider à renforcer nos capacités internes et notre confiance, pour ainsi élaborer et gérer une programmation ayant de véritables retombées qui cadrent avec notre vision. Cette vision renvoie à un monde où des cultures et des peuples autochtones souverains et prospères défendent la justice climatique pour tout le monde. »

Contributions :
309 000 \$
2020–2023

Stratégie :
Diversité et inclusion :
des résultats
équitable

Merci à **Indigenous Climate Action** de nous avoir fourni les images utilisées sur cette page et dans d'autres sections de ce rapport.



Shift: Action for Pension Wealth and Planet Health

Affectation des fonds de pension à l'action climatique

Shift Action for Pension Wealth and Planet Health a pour but de protéger à la fois l'épargne-retraite des particuliers et le climat. L'organisation crée des liens entre les bénéficiaires et leurs fonds de pension, en les aidant à surveiller où leur épargne-retraite est investie et à agir pour que plus d'investissements soient carboneutres.

« Nous éduquons et habilitons différents groupes de travailleuses et de travailleurs canadiens afin qu'ils puissent exiger que leurs fonds de pension servent à protéger l'environnement », explique le directeur de l'organisation, Adam Scott. « Shift collabore avec des groupes de personnel enseignant, de personnel infirmier et de personnel gouvernemental pour qu'ils puissent protéger leur épargne-retraite contre les risques climatiques. Shift s'assure également que cette épargne ne soit pas investie de manière à aggraver la crise. »

Les dix fonds de pension les plus importants au Canada gèrent à eux seuls plus de 2 billions de dollars. Avant 2020, un seul régime de pension au pays, soit la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), s'était engagé à atteindre la

cible climatique de l'Accord de Paris visant la carboneutralité d'ici 2050. À la fin de 2022, huit des plus importants fonds de pension canadiens avaient pris un engagement similaire, grâce aux efforts de Shift. M. Scott affirme que « cette plus grande adéquation climatique influe considérablement sur notre capacité collective à faire face à la crise à long terme. »

Influencer les stratégies d'investissement des fonds de pension peut paraître improbable, mais Scott a été témoin qu'un changement est possible.

« Les gestionnaires de fonds, comme bien des institutions, commencent tout juste à comprendre ce que la crise climatique signifie pour eux et comment l'aborder », explique le directeur de Shift.



« Ils ont réagi assez rapidement face à plus d'éducation et à l'engagement de leurs membres, compte tenu de leur taille et de leur complexité. Il s'avère qu'un petit groupe de personnes réfléchies et engagées peut en effet changer le monde. »

— Adam Scott, directeur.

**Contributions
actuelles :**

600 000 \$
2022–2025

**Contributions
antérieures :**

300 000 \$
2020–2022

Stratégie :

Stratégie de
finance durable

Réconciliation



Réaffirmer la réconciliation économique

Depuis presque 20 ans, notre démarche de réconciliation a pour but d'honorer le courage des personnes ayant survécu aux pensionnats et leurs familles. Cette démarche est personnelle, organisationnelle et systémique, et nous continuons d'apprendre comment y intégrer des approches occidentales et autochtones. Nos apprentissages découlent des sages pratiques, des cérémonies et des enseignements des Aînés et des Aînées, et nous remercions nos partenaires autochtones et non autochtones de nous les avoir transmis. En 2022, nous avons vu nos partenaires réaffirmer le thème de la réconciliation économique, soulignant l'importance de nouer des relations respectueuses et de donner priorité aux solutions mises de l'avant par des Autochtones.

6,23 M\$

en contributions

Nous avons versé plus de 6 millions de dollars dans notre sphère d'intérêt Réconciliation et appuyé 48 organisations vouées à développer une économie de réconciliation, selon laquelle les richesses et les ressources sont partagées équitablement et gérées de manière durable.

107

appels à la prospérité économique

La Stratégie économique nationale pour les Autochtones (SENA) a publié ses 107 appels à la prospérité économique en juin 2022 et a invité toutes les organisations canadiennes à prendre part à cette initiative. Conçue pour créer une croissance inclusive par et pour les communautés autochtones, cette stratégie dirigée par des Autochtones a été élaborée et validée par plus de 20 organisations autochtones. Cette force collective viendra éclairer notre démarche à l'avenir.



NWT On the Land Collaborative

Appuyer une programmation axée sur le territoire dans les Territoires du Nord-Ouest

NWT On The Land Collaborative est un collectif qui a pour mission de soutenir des programmes et des projets territoriaux dans les Territoires du Nord-Ouest (TNO). Le collectif est formé de partenaires gouvernementaux, d'organisations philanthropiques et d'entreprises, entre autres.

« Cette année, le collectif versera plus de 1 million de dollars pour appuyer 52 projets territoriaux dans les Territoires du Nord-Ouest », explique David Brinston, directeur des programmes On The Land pour la NWT Recreation and Parks Association, un partenaire du collectif.

Par ses contributions et d'autres mesures de soutien, le collectif encourage les projets qui connectent les gens au territoire. Il crée des liens entre les membres de la communauté et leur culture, leurs langues et leurs traditions. Il établit ou renforce des partenariats, en plus d'améliorer la capacité communautaire. Il a comme principe directeur la durabilité, puisque celle-ci renvoie à la fois à l'environnement naturel et au maintien du programme.

Des membres de la communauté sont désignés par les gouvernements autochtones régionaux pour les représenter auprès du collectif. Ces personnes appuient les projets sur le terrain tout au long du processus de présentation d'une demande et aident à les choisir.



« Nous sommes convaincus que ce sont les communautés qui sont les mieux placées pour savoir ce qui leur convient, et nous avons pris l'engagement de soutenir l'expertise et les objectifs locaux »

— David Brinston, directeur.

L'équipe administrative du collectif comprend aussi des personnes qui représentent le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest ainsi que la NWT Recreation and Parks Association.

Selon M. Brinston, « tous les membres du collectif, peu importe leur rôle ou leur contribution financière, ont un droit de parole égal et jouent un rôle important au moment de décider de notre façon de travailler. »

Gouvernements autochtones régionaux participants :

Corporation régionale d'Inuvialuit
Conseil tribal de Gwich'in
Gouvernement de Tłı̨chǫ
Premières Nations Dehcho
Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest
Gouvernement du territoire d'Akaithco
Secrétariat incorporé de Sahtú

Contributions actuelles :

805 000 \$
2019–2025

Contributions antérieures :

175 000 \$
2015–2019

Stratégie :

Modèles de financement collaboratif



Merci à [NWT On The Land Collaborative](#) de nous avoir fourni les images utilisées sur cette page et dans d'autres sections de ce rapport.



Turtle Island Institute

Un retour aux méthodes ancestrales pour réaliser des changements systémiques

Le Turtle Island Institute (TII) est un centre de réflexion et d'action mondial autochtone ainsi qu'un cercle d'apprentissage. Son mandat est d'amplifier les systèmes de savoir, les traditions ancestrales et les sciences autochtones.

« Nous insufflons une âme dans des systèmes qui ont perdu leur connexion avec l'Esprit de la vie. Nous y arrivons en réorientant des procédés systémiques pour qu'ils incluent des aspects cruciaux des façons ancestrales de voir, de savoir, d'entrer en contact et de faire », explique Terrellyn Fearn, la directrice de l'institut.

Le TII anime un cercle d'apprentissage virtuel qui regroupe plus de 600 membres à l'échelle mondiale. Il s'agit d'un réseau communautaire vivant qui inclut des leaders du changement systémique, des Gardiennes et des Gardiens de savoir, des praticiennes et des praticiens, des personnes parlant des langues ancestrales, des sages, des scientifiques, des artistes, des gardiennes et des gardiens de la foi, des guérisseuses et des guérisseurs ainsi que des musiciennes et des musiciens. Tous ces gens ont à cœur de renforcer les capacités collectives et individuelles, en vue d'apporter un changement transformateur d'envergure.



« Nos actions sont enracinées dans les relations et les soins », affirme Fearn. « Comme l'a dit la physicienne quantique et gardienne de semences Dre Vandana Shiva dans un de nos dialogues, 'les soins sont la seule relation vivante capable de maintenir la vie.' Je suis entièrement d'accord avec elle. »

— Terrellyn Fearn, la directrice de l'institut.

Selon la directrice, « les soins sont la mashkiki (médecine) que nous intégrons dans le nouveau cycle lunaire de 2023, au moment d'honorer la complexité des expériences vécues et des visions divergentes du monde, tout en tentant d'assurer la dignité de toutes choses vivantes, qu'elles soient visibles ou non ».

Ces valeurs demeureront les fondements du TII alors qu'il continuera de concevoir des projets novateurs et des approches authentiquement autochtones pour une compréhension en profondeur des systèmes.

Contributions :

1 530 000 \$
2019-2024

Stratégie :

Plateformes de
changement
novatrices

Merci à **Turtle Island Institute** de nous avoir fourni les images utilisées sur cette page et dans d'autres sections de ce rapport.



Société d'épargne des Autochtones du Canada

Construire, acheter ou rénover une maison sur une réserve

Construire, acheter ou rénover une maison, lorsqu'on vit sur une réserve, ce n'est pas simple. *La Loi sur les Indiens* limite les droits de propriété et ne permet pas d'avoir une hypothèque, comme c'est le cas lorsqu'on vit hors réserve. En 2015, la Société d'épargne des Autochtones du Canada (SÉDAC) a créé un Fonds d'habitation précurseur destiné aux Premières Nations, qui permet aux particuliers autochtones de devenir propriétaires.

La Fondation McConnell a versé une contribution initiale de 150 000 \$, qui, jumelée à un investissement de 350 000 \$, a permis de lancer un projet destiné à la Nation Huron-Wendat près de Québec. Grâce à l'immense succès de cette expérience initiale, le modèle de la SÉDAC a rapidement été reproduit dans plusieurs autres communautés à travers le Québec.

Le Fonds d'habitation de la SÉDAC offre aux Premières Nations et leurs membres du financement adapté à leurs besoins et à leur réalité, tout en stimulant le développement économique d'une communauté.



« On est une innovation unique: il n'y a aucune autre société qui fait ce qu'on fait au Canada. Nous répondons à un besoin social, ce qui contribue à la vitalité et au développement économiques. »

— Martin Légaré, directeur général.

L'expansion du Fonds d'habitation de la SÉDAC a depuis eu des retombées considérables pour l'accès à la propriété dans des réserves au Québec. La construction de maisons permet non seulement de créer une activité économique intéressante, mais elle génère également des emplois. Par exemple, des entreprises en plomberie, en carrelage et en construction ont vu le jour depuis une dizaine d'années dans plusieurs réserves du Québec.

Au fil des ans, M. Légaré témoigne de la relation de partenaires entre la SÉDAC et la Fondation McConnell : « Nous n'avions jamais l'impression d'être dans une relation de banquier à client. Nous nous sentions plutôt comme un partenaire potentiel dès le début de nos interactions. La relation ouverte et les échanges nous ont permis de cerner les objectifs et de bien calibrer notre projet ».

Forte de ce projet, la SÉDAC a démontré qu'il y a un appétit pour des cadres financiers menés par des Autochtones et visant à développer des projets d'habitations. La Société travaille activement à l'expansion de son offre à travers tout le Canada.

**Contributions
actuelles :**

150 000 \$
2018-2022

**Contributions
antérieures :**

150 000 \$
2014-2015

Investissements :

350 000 \$
2015-2019

Stratégie :

Solutions financières
innovantes

Merci à la **Société d'épargne des Autochtones du Canada (SÉDAC)** de nous avoir fourni les images utilisées sur cette page et dans d'autres sections de ce rapport.

Communautés

Les communautés comme chefs de file

En 2022, nous avons consulté des partenaires dans le but de mieux comprendre ce dont les communautés ont besoin et où concentrer nos efforts. Éclairés par leurs conseils, nous avons actualisé notre approche afin de contribuer principalement à des groupes dirigés par des membres provenant des communautés desservies. L'intégration complète de cette nouvelle approche demandera du temps, et il se peut que nous rencontrions quelques obstacles en chemin. Néanmoins, nous avons pris l'engagement de modifier nos pratiques afin que les ressources soient dirigées là où elles sont le plus utiles et produisent le plus de retombées possible.

8,2 M\$

en contributions

Nous avons appuyé 52 organisations en 2022, versant plus de 8 M\$ en contributions financières à des partenaires souhaitant accélérer et amplifier les changements positifs au sein de leurs communautés.

461

rencontres avec des partenaires

En 2022, notre équipe Communautés a consacré presque 200 heures en rencontres virtuelles pour conseiller des organisations qui songeaient à soumettre une demande de contribution financière. Nous avons aussi organisé un webinaire pour présenter la stratégie renouvelée de notre sphère d'intérêt Communautés; plus de 250 partenaires y ont participé.





Projet impact collectif

En mode collaboratif pour réduire la pauvreté dans les quartiers montréalais

Le Projet impact collectif (PIC) place la collaboration au cœur de ses activités, de sa structure organisationnelle et de son processus décisionnel.

En 2015, neuf fondations ainsi que Centraide, la Ville de Montréal, la Direction régionale de santé publique de Montréal et la Coalition montréalaise des Tables de quartier se sont regroupées pour accroître leur impact de manière concertée et collaborative. Leur objectif commun : réduire la pauvreté et l'exclusion sociale à Montréal.

Rotem Ayalon, directrice du PIC, souligne qu'à sa conception, le PIC était une initiative unique de 23 millions de dollars dans le paysage philanthropique montréalais. « Cette nouvelle structure a permis de mettre en commun des fonds philanthropiques importants », explique-t-elle.



« En sept ans, nous avons vu les bienfaits de cette collaboration, tant au sein des quartiers qu'en matière de prise de décisions. Le fait de mieux comprendre les priorités et les préoccupations de chaque partenaire, d'échanger sur notre lecture des enjeux actuels et de se retrouver, c'est hyper enrichissant. »

— Rotem Ayalon, directrice.

De 2016 à 2021, le PIC a appuyé 17 quartiers montréalais dans la réalisation de projets, développés de manière collaborative, selon les enjeux spécifiques du quartier. « C'était créatif et inspirant. Ça nous a permis d'évoluer et de faire les choses différemment, » nous dit Mme Ayalon.

En 2022, la deuxième phase du projet a été lancée pour renforcer les projets de quartier et se déploiera aux 32 quartiers du territoire montréalais. Ayant fait ses preuves, le PIC s'est vu appuyé par 22.5 millions de dollars supplémentaires pour les cinq prochaines années.

**Contributions
actuelles :**

1 014 000 \$

Phase 2
2020-2025

**Contributions
passées :**

2 000 000 \$

Phase 1
2015-2020

Stratégie :

Collaboration et
action collective

Merci à **Projet Impact Collectif** de nous avoir fourni les images utilisées sur cette page et dans d'autres sections de ce rapport.



Le Handicap sans pauvreté

Rien sur nous sans nous : une action politique menée par des personnes handicapées

Le handicap sans pauvreté est un mouvement mené par des personnes handicapées qui est soutenu par des familles, des amis, des fournisseurs de services, des alliés et des organismes.

« Nous continuons de concentrer nos efforts sur l'adoption de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, dans le cadre du projet de loi C-22. Nous voulons que la prestation profite à ceux et celles qui en ont besoin, et ce, le plus rapidement possible », affirme Rabia Khedr, directrice nationale du mouvement.

La Prestation canadienne pour les personnes handicapées vise à réduire la pauvreté et à renforcer la sécurité financière des personnes handicapées. La recherche indique que les personnes handicapées en âge de travailler sont plus à risque de vivre dans la pauvreté que les personnes sans handicap. Le mouvement souhaite aborder cette inégalité en militant de manière ambitieuse pour l'adoption du projet de loi C-22.

Pour atteindre cet objectif d'envergure, Le handicap sans pauvreté a mobilisé des communautés autour du projet de

loi C-22. « Nous avons créé un mouvement en établissant un groupe d'action communautaire national, qui comprend des personnes handicapées de milieux divers, explique la directrice. Nous avons aussi fait appel à des universitaires renommés pour aider à concevoir la prestation, en fournissant des données de modélisation initiales. Enfin, nous avons réuni un groupe de partenaires dans le but de sensibiliser et de conseiller des personnes handicapées ou en position d'autorité. »

Grâce au dévouement du mouvement Le handicap sans pauvreté, le projet de loi C-22 a été déposé au Parlement fédéral et il a obtenu beaucoup d'appuis.



La directrice souhaite offrir le conseil qui suit aux organisations qui font un travail de défense des droits : « La meilleure solution consiste à placer des personnes avec une expérience vécue au cœur de votre action et à établir des partenariats dans le milieu philanthropique pour financer vos efforts. »

— Rabia Khedr, directrice nationale du mouvement.

Contribution :

538 200 \$
2022-2024

Stratégie :

Changements
aux politiques

Merci à **Le handicap sans pauvreté** de nous avoir fourni les images pour cette page et dans d'autres sections de ce rapport.

Investissements



Coup d'œil sur nos investissements

Nous avons passé plusieurs années à développer consciemment des stratégies pour que nos pratiques financières aillent de pair avec notre mission. En 2022, nous avons pris une décision importante en ce sens.

En 2022, notre conseil d'administration a convenu d'utiliser l'ensemble de nos actifs afin de créer des effets positifs et mesurables pour la planète et les communautés. Nous avons également pris l'engagement d'avoir un portefeuille carboneutre au plus tard en 2050.

7,8 M

de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre

Notre portefeuille d'investissement d'impact a permis de déplacer, de remplacer ou de réduire presque huit tonnes d'émissions de GES.

3592

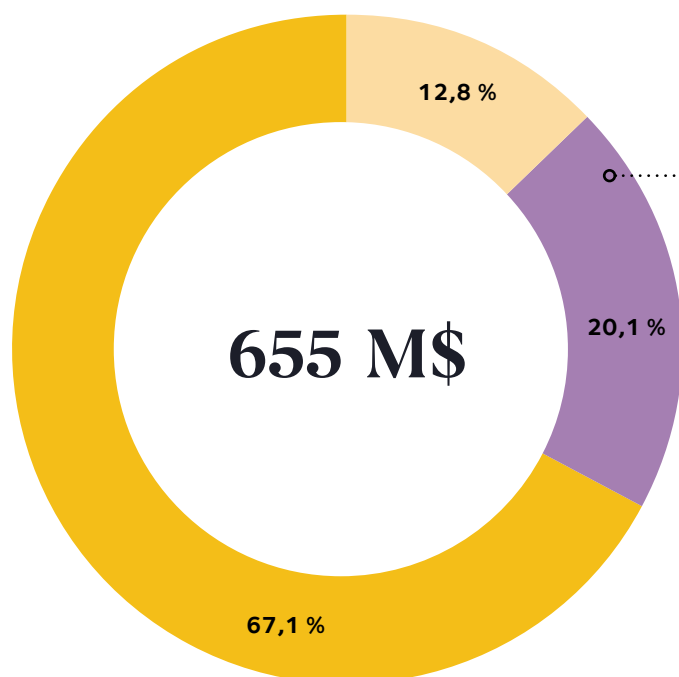
logements abordables financés

Notre portefeuille a participé au financement de près de 3600 logements abordables, soit deux fois plus que l'année précédente.

Investissements

Notre dotation à la fin de l'année 2022

La valeur de notre dotation était de 655 millions de dollars en date du 31 décembre 2022. Un peu plus de 20 % (132 M\$) de nos actifs sont voués à des investissements d'impact. Un autre 13 % (84 M\$) peut être catégorisé comme des investissements responsables actifs.



- Bénéficient aux parties prenantes (83,6 M\$)
- Investissements d'impact (131,9 M\$)
- Ne nuisent pas (439,5 M\$)

Investissements d'impact

17,68 % (115,8 M\$) ILM

2,46 % (16,1 M\$) ILP

Nous avons consacré 4,8 % de notre dotation à des activités philanthropiques. La totalité de notre portefeuille est investie en utilisant des filtres négatifs ciblés.

Nous avons ajouté deux investissements à notre portefeuille en 2022, pour un total de 31 investissements. Le premier est un investissement lié au programme de 4 millions de dollars, versé à Raven Indigenous Capital Partners. Le second est un investissement lié à la mission d'une somme de 15 millions de dollars, versé à AlphaFixe Capital.

ILM : Les investissements liés à la mission sont faits pour soutenir des entreprises ou des organisations sans but lucratif et pour atteindre des objectifs liés à la mission de la Fondation. Ils obtiennent habituellement un rendement équivalent au taux du marché.

ILP : Les investissements liés au programme sont faits dans des organisations sans but lucratif ou des fonds sociaux. Ils visent à atteindre les objectifs des programmes de la Fondation et à obtenir un rendement financier, en tolérant un rendement inférieur au taux du marché.



Notre stratégie d'investissement

Utilisation de notre dotation pour réaliser notre mission

En tant que fondation philanthropique privée, nous avons le privilège et la responsabilité de mettre tous nos actifs à profit pour aider à accroître les répercussions positives liées à notre mission. C'est pourquoi, au cours des cinq prochaines années, alors que les conditions du marché évoluent et que de nouveaux produits d'investissement apparaissent, nous avons l'intention de consacrer la totalité de notre dotation à des investissements d'impact.

La valeur totale de nos actifs, qui atteint 655 millions de dollars, sera utilisée pour des contributions philanthropiques ou des investissements qui viseront à avoir un effet positif intentionnel et mesurable sur les communautés et l'environnement. Nous prenons aussi l'engagement de rendre notre portefeuille d'investissement carboneutre d'ici 2050 pour garantir que ces investissements ne soient pas contraires à notre mission.

Notre stratégie d'investissement

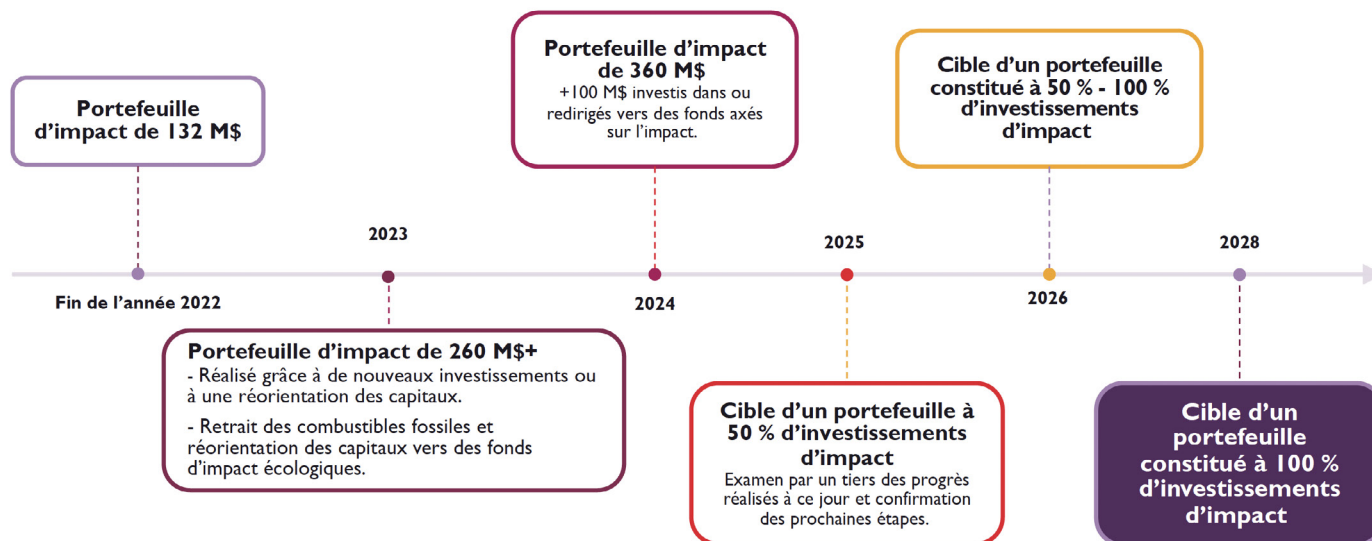
Notre parcours d'investissement d'impact a commencé en 2007 avec un investissement unique. Aujourd'hui, notre portefeuille d'impact représente 20 % de notre dotation. En nous fixant comme objectif de faire converger tous nos actifs d'investissement avec notre mission, nous espérons participer à la croissance de l'écosystème d'investissement d'impact au Canada et, conséquemment, aux avancées d'une économie où tout investissement contribue à avoir un effet positif considérable pour les communautés et la planète. Au fur et à mesure que l'écosystème évolue, notre engagement envers un portefeuille constitué à 100 % d'investissements d'impact devient de plus en plus réalisable.

En plus d'être en phase avec notre mission et nos sphères d'intérêt, notre stratégie d'investissement a pour but :

1. D'accroître l'ampleur des retombées;
2. De développer et d'influencer le marché en innovant sur le plan financier et en modifiant les comportements des entreprises et des institutions;
3. De renforcer la capacité des communautés, en créant de nouveaux mécanismes financiers pour les organismes de bienfaisance ou sans but lucratif;
4. D'intégrer l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (EDIA) dans nos processus d'investissement, et ce, de la diligence raisonnable à la prise de décisions, en passant par la gestion de l'impact et du portefeuille.



Cibles et jalons pour un portefeuille constitué à 100 % d'investissements d'impact



McConnell

La carboneutralité d'ici 2050

La crise climatique est un des enjeux les plus urgents de notre époque. C'est pourquoi la lutte climatique demeurera une priorité dans notre stratégie d'investissement. La Fondation McConnell a pris l'engagement d'atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050, et nous avons fixé des jalons qui vont de pair avec l'objectif accéléré de l'Union européenne de réduire les émissions de 60 % d'ici 2030. La première étape de notre trajectoire vers la carboneutralité sera de nous départir de nos avoirs dans les combustibles fossiles avant la fin de 2023.

En prenant cet engagement, nous rejoignons un mouvement croissant d'investisseurs, incluant des fondations philanthropiques, qui cherchent à avoir plus d'impact grâce à leurs capitaux. Nous sommes reconnaissants pour leur leadership. Nous allons partager notre expérience avec nos partenaires en continuant de faire des mises à jour régulières et en publiant nos rapports d'impact. Nous avons aussi l'intention de publier un Plan d'action climatique ainsi qu'une nouvelle approche de diligence raisonnable afin d'aider d'autres organisations à se joindre à nous dans cette démarche.

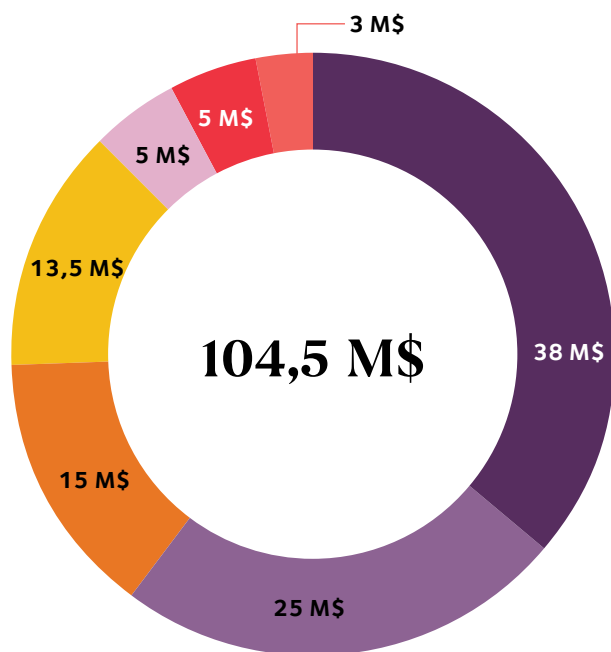


AlphaFixe lauréate du Grand championnat canadien ESG

En 2022, la Fondation McConnell a fait équipe avec la Fondation Trottier et sept autres co-investisseurs dans le cadre du Grand championnat canadien ESG. L'événement mettait en lumière des gestionnaires d'actifs inspirants dans leurs pratiques d'investissement responsable et offrait aux détenteurs d'actifs un point de référence pour leur permettre de stimuler leurs activités d'investissement ESG.

Au total, soixante gestionnaires d'actifs ont soumis des propositions. Sept firmes ont ensuite été récompensées par des mandats d'investissement en fonction de la performance financière et ESG de leurs fonds.

Mandat d'investissements attribué à



- Rally Assets
- Schrodgers
- UBS
- PH&N
- Manuvie
- AlphaFixe
- Jarislowsky Fraser

Découvrez la firme gagnante : AlphaFixe Capital

AlphaFixe Capital est un important gestionnaire d'investissements à revenu fixe; ses actifs sous gestion totalisaient 7,6 milliards au 31 décembre 2021. Son fonds d'obligations vertes d'investissements à revenu fixe sert à financer des projets d'adaptation et d'atténuation climatiques. En 2022, son portefeuille incluait des initiatives d'énergies renouvelables, de transport public et de bâtiments écologiques.

Selon AlphaFixe Capital, le fonds d'obligations vertes et les projets financés ont des effets directs sur les personnes, les villes, les entreprises ou d'autres parties prenantes canadiennes. « Un projet d'éoliennes en Ontario peut aider à répondre à la demande d'électricité croissante de la province grâce à une énergie propre et abordable, ce qui améliorera la nature concurrentielle des entreprises et contribuera à alléger la facture pour la population canadienne. Un projet de train léger sur rail peut de son côté aider à réduire le nombre de véhicules à moteur à combustion interne, ce qui diminuera les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique, les accidents de la route et l'étalement urbain », explique le gestionnaire de portefeuille Simon Senécal.

« En faisant la promotion des meilleures pratiques ESG au cours des 15 dernières années, dit-il, nous en sommes venus à réfléchir à ce que signifie réellement faire un changement positif au sein de notre communauté. Nous avons de plus compris que faire entendre notre voix et parler avec conviction peuvent faire une réelle différence, même si nous sommes une firme de petite taille comparativement aux gestionnaires d'actifs qui travaillent à l'échelle mondiale. »

Investissement
actuel :

15 000 000 \$
2022

Investissement
antérieur :

20 000 000 \$
2019

Nos engagements

Au fil des ans, nous avons pris des engagements envers plusieurs déclarations, énoncés et objectifs publics. Par souci de transparence et de responsabilité, nous vous présentons ici un aperçu des mesures que nous prenons pour réaliser ces engagements.

Justice, équité, diversité et inclusion (JEDI)

En 2022, nous avons consulté des spécialistes externes pour réaliser un audit JEDI de nos politiques et de nos procédures (aussi parfois AREDI pour accessibilité, réconciliation, équité, diversité et inclusion). Grâce à cet audit, nous avons appris que notre force actuelle réside dans le fait que nous prenons des mesures pour mettre systématiquement en œuvre le principe JEDI dans nos procédés de contributions, nos partenariats et notre prise de décisions. Nous avons aussi appris que nous devons faire mieux dans plusieurs autres domaines.

Un groupe de travail composé de membres du personnel et du conseil d'administration voit à l'application du principe JEDI dans tous les aspects de nos pratiques et de nos politiques. Comme première étape, les membres de notre personnel et de notre conseil ont participé à l'accélérateur JEDI de Fondations philanthropiques Canada. Celui-ci est un programme d'apprentissage entre pairs d'un an que nous avons suivi aux côtés d'autres fondations membres qui poursuivent une trajectoire JEDI. Nous nous sommes de plus engagés dans le programme de certification RPA du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (voir les détails plus bas).

En 2023, nous allons continuer de prioriser la formation des membres du personnel et du conseil, en plus d'intégrer des pratiques de JEDI à l'échelle de la Fondation.



Investissements et contributions

Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies depuis 2017

Les PRI constituent la principale initiative financière mondiale consacrée à l'investissement responsable. À ce titre, ils ont pour mission d'aider leur réseau international de signataires à inclure les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs décisions d'investissement et d'actionnariat. Nous sommes évalués chaque année par la PRI Association, qui nous attribue une cote de E à A+ dans trois catégories : Stratégie et gouvernance; choix et surveillance des gestionnaires; et actionnariat actif. Vous trouverez le rapport complet sur le site web des PRI au [unpri.org](https://www.unpri.org).

Évaluation PRI de la Fondation McConnell :

Stratégie et gouvernance : A

Choix et surveillance des gestionnaires : A

Actionnariat actif : E

L'actionnariat actif se définit par l'utilisation de nos pouvoirs d'actionnaires pour influencer l'activité ou le comportement des sociétés bénéficiaires de nos investissements afin d'y apporter un changement positif. Cela inclut le vote par procuration et l'engagement direct.

Bien que nous n'exigions pas des gestionnaires actuels qu'elles ou ils s'engagent envers des critères ESG précis, nous soutenons les efforts des actionnaires en ce sens et nous y participons par le biais d'initiatives ou avec notre réseau d'investisseurs.

Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques (DICCC) depuis 2021

La DICCC reconnaît l'importance majeure que peuvent avoir nos actifs d'investissement sur les changements climatiques, et elle cerne les mesures qui peuvent être prises pour accélérer la transition vers une économie carboneutre. Celles-ci comprennent certaines exigences par rapport aux sociétés bénéficiaires ainsi que des normes et des procédures se rapportant aux pratiques d'investissement.

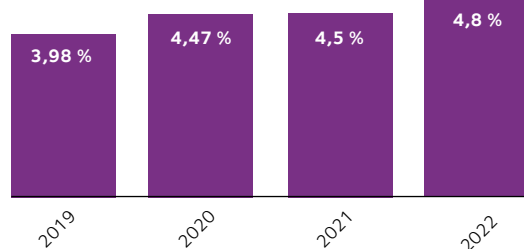
Nous avons pris l'engagement d'avoir un portefeuille d'investissement carboneutre au plus tard en 2050, ce qui inclut l'objectif intérimaire d'avoir réduit nos émissions de 60 % d'ici 2030. Nous avons également commencé à nous départir de nos avoirs dans les combustibles fossiles. En 2022, ceux-ci représentaient 3,8 % de notre dotation. Nous prévoyons nous être départis de tous nos avoirs dans ce secteur d'ici la fin de 2023.

Donnez5 depuis 2020

Inspirés par notre engagement en 2020 de DONNEZ5 pour affronter la pandémie de COVID-19, nous visons désormais à allouer chaque année 5 % de nos actifs à des activités de bienfaisance. Bien que nous n'ayons pas encore atteint ce pourcentage, nos contributions augmentent chaque année. Le gouvernement fédéral a augmenté le contingent de versements minimum à 5 % en 2023. C'est donc la dernière année que nous ferons état de cet engagement.

Contributions allouées

Engagement de 5 %



Climat

Le Manifeste international des fondations pour le climat depuis 2021

Le Manifeste international des fondations pour le climat est une déclaration signée par des fondations philanthropiques à travers le monde, qui se sont engagées à contribuer de manière urgente à la lutte aux changements climatiques. Ce manifeste

visé six domaines d'intervention : éducation et apprentissage; affectation de ressources; intégration; dotation et actifs; activités; activités d'influence et de plaidoyer; transparence. En 2021, nous sommes aussi devenus signataires de l'équivalent canadien : [l'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique](#).

Les signataires doivent soumettre un rapport annuel. Voici nos actions dans chacun des domaines d'intervention du Manifeste international des fondations pour le climat en 2022 :

- ✓ **1. Éducation et apprentissage :**
Nous avons priorisé les occasions d'apprentissage pour les membres de notre personnel et de notre conseil d'administration ainsi que les apprentissages communs avec d'autres organismes de financement.
- ✓ **2. Affectation de ressources :**
Nous avons octroyé plus de 10,4 M\$ dans la sphère d'intérêt Climat et appuyé 61 organismes de bienfaisance et donateurs non reconnus pour aborder les obstacles systémiques qui empêchent l'atténuation des changements climatiques au Canada.
- ✓ **3. Intégration :**
Nous avons versé de nouvelles contributions financières à la croisée de l'action climatique et de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Nous demandons régulièrement aux organisations que nous soutenons de quelle façon elles favorisent l'équité par l'entremise de leurs solutions climatiques.
- ✓ **4. Dotation et actifs :**
Nous nous sommes engagés à nous départir de nos avoirs dans les combustibles fossiles d'ici la fin de 2023. Nous avons aussi pris l'engagement d'atteindre un portefeuille d'investissement carboneutre au plus tard en 2050.
- ✓ **5. Activités :**
Nous avons fait une vérification de l'impact environnemental et de l'empreinte carbone de la Fondation. En 2023, nous allons prendre des mesures pour réduire l'empreinte carbone de nos activités.
- ✓ **6. Activités d'influence et de plaidoyer :**
Nous aidons activement des organisations qui élaborent des recommandations de politiques et supervisent les relations avec les gouvernements. Nous finançons aussi des organisations autochtones qui s'efforcent de faire respecter les droits relatifs aux Traités.



7. Transparence :

Nous publions sur notre site Web toutes les décisions quant aux contributions financières accordées, et nous partageons les occasions de financement possibles avec d'autres organismes canadiens qui appuient des initiatives climatiques.



Réconciliation

Les 4 saisons de la réconciliation depuis 2022

En 2022, l'ensemble du personnel de la Fondation a suivi une formation dans le cadre des 4 saisons de la réconciliation, un programme transformateur de sensibilisation aux cultures autochtones. Apprenez-en plus ici : reconciliationeducation.ca/fr-ca/

Le Cercle sur la philanthropie (Le Cercle) depuis 2008

Le Cercle contribue aux transformations positives dans les relations entre le monde de la philanthropie et les communautés autochtones, en créant des espaces pour apprendre, innover, nouer des liens, échanger et collaborer.

En décembre 2022, la Fondation a été acceptée dans le programme d'apprentissage entre pairs **Partenariats de réciprocité**, qui a pour but d'aider des équipes philanthropiques à s'orienter vers l'équité et la justice.

En 2015, nous avons signé la [Déclaration d'action de la communauté philanthropique](#) mise de l'avant par le Cercle. Ce faisant, nous avons promis de poursuivre l'action en matière de réconciliation après la publication du rapport de la Commission de vérité et réconciliation et des 94 appels à l'action qui l'accompagnaient. Nous avons pris l'engagement d'en apprendre davantage sur l'histoire du système colonial et sur son lourd legs des pensionnats autochtones; d'écouter avec compassion, respect et empathie les partenaires qui redonnent une voix aux victimes de cette tragédie; et de reconnaître l'importance de continuer à soutenir ces actions qui transcendent les générations. Nous nous sommes de plus engagés à :

- Partager nos réseaux, nos plateformes et nos ressources pour inclure et avantager les peuples autochtones.

- Nouer des relations avec les peuples autochtones et étendre la portée de nos efforts sur le plan des pratiques et des politiques.
- Explorer de nouvelles avenues pour favoriser la guérison et la réconciliation avec les peuples autochtones, en plus d'honorer les constats et les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation.

Pour en savoir plus, visitez : the-circle.ca/the-declaration

Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) depuis 2022

RPA est un programme de certification du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA)*. Nous avons pris l'engagement d'atteindre le niveau Bronze d'ici la fin de 2023. Ces efforts sont menés par un groupe de travail composé de membres représentant tous les secteurs de l'organisation. Le travail comprendra l'élaboration d'un énoncé d'engagement et d'une ébauche de politique, l'identification des parties prenantes et des communautés d'intérêts ainsi que la formation du personnel et de la direction par rapport au programme RPA.

*Remarque : En 2019, la Fondation a versé 175 000 \$ sur une période de trois ans au CCEA pour la création d'une base de données des entreprises vouées à l'approvisionnement autochtone et d'un répertoire des entreprises autochtones certifiées du Canada.



Communautés

Collectif des fondations québécoises contre les inégalités depuis 2014

Le Collectif des fondations québécoises contre les inégalités est un regroupement de fondations québécoises qui estiment que, même s'il incombe à l'État de réduire les inégalités au sein de la société, la philanthropie se doit de faire ce qui est en son pouvoir pour réduire les inégalités croissantes, participer à une reprise juste et équitable ainsi que bâtir des systèmes plus résilients.

En 2022, la Fondation a continué de collaborer avec le Collectif sur des priorités politiques, en plus de partager son savoir sur des questions touchant le secteur philanthropique.




En 2021, la Fondation a signé la déclaration du Collectif intitulée *Pour combattre les inégalités, des engagements pour la philanthropie*. Pour en savoir plus, visitez : collectifdesfondations.org/déclaration-engagement



Communiquez avec nous

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1800
Montréal, Québec
H3A 3L6

mcconnellfoundation.ca

-  [@jwmcconnell](https://twitter.com/@jwmcconnell)
-  [@mcconnellfoundation](https://facebook.com/@mcconnellfoundation)
-  [@McConnell Foundation](https://linkedin.com/company/@McConnell Foundation)

Fondation

McConnell

Foundation